

## Point 12 - Vote sur d'autres propositions

### Proposition à l'AD d'automne STT 2020 : Projet "CHANGE 21" - structures STT / création d'un groupe de travail

**Demandeurs, Date de la proposition :** Président NWTTV, 26 février 2020  
Président TTC Wil, 29 février 2020  
Président du TTC Bremgarten, 29 février 2020  
Président de la CTT Rossens, 27 février 2020  
Coprésidents TTC Neuhausen, 28 février 2020

#### a) Proposition

##### 1. objectifs

- (a) Élaborer des propositions pour une structure fonctionnelle et réalisable STT et ses organes. Le groupe de travail devrait analyser les structures STT existantes et identifier les faiblesses. Le groupe de travail prendra également en compte les conclusions du rapport CCG et les recommandations de mars 2020.
- b) L'analyse structurelle devrait également évaluer la stratégie STT correspondante et, si nécessaire, faire des propositions pour adapter la stratégie.
- c) Le groupe de travail élabore des propositions concrètes de changements structurels du SST pour l'assemblée des délégués de mars ou de septembre 2021.

##### 2. mandat

- Le groupe de travail (GT) prépare une proposition structurelle pour l'Assemblée des délégués (assemblée de printemps ou d'automne) STT 2021.
- Le groupe de travail analyse principalement les structures et les tâches des organes de gestion (DCC, CC et office central) et la structure générale de la STT.
- Le groupe de travail fait des propositions concrètes d'optimisation et de changement des organes de la STT.
- Le GT examine la situation financière de la STT en fonction du budget et des comptes annuels 2019/20 et 2020/21 et peut faire des propositions budgétaires.
- Il est dirigé par le chef de projet et compte un maximum de 8 participants, dont au moins 2 femmes. Le GT se constitue lui-même.
- Il peut être fait appel au directeur général et à des consultants externes (notamment Swiss Olympic, l'Office fédéral des sports, d'autres associations sportives, etc).
- Le GT établit un plan de projet avec des étapes et fournit des informations mensuelles ; le coup d'envoi est prévu pour le quatrième trimestre 2020.

##### 3. organisation du projet / conditions générales

- Le mandataire est l'Assemblée des délégués STT.
- L'organisation du projet dispose d'un comité directeur composé de 3 membres indépendants des organes de gestion de la STT existants. Le comité directeur est périodiquement informé des progrès réalisés par le GT.
- Comité directeur : la composition du comité directeur sera déterminée avant le début du projet en 04-2020.
- GT initial composé de Thierry Miller (CTT Bulle), Michel Tschanz (Président Rio Star Muttentz), Urs Schärrier (TTC Neuhausen), Dieter Bürge (Président NWTTV), Radu Negoescu (membre CTT Martigny), Kathrin Volkart (Président Young Stars Zurich) et d'autres personnes intéressées. Le groupe de travail désigne le chef de projet.
- Lancement au quatrième trimestre 2020 avec un workshop pour les fonctionnaires de clubs et AR intéressés
- Les membres du groupe de travail peuvent interroger les responsables de la STT et des clubs et, sur demande, peuvent consulter les documents de la STT directement liés à la structure et à la stratégie de la STT ainsi qu'aux objectifs et à la mission du groupe de travail.
- La présentation des résultats et des propositions sera inscrite à l'ordre du jour de l'AD de manière à ce que tous les membres du groupe de travail puissent être présents.

#### 4. procédure du projet

- 9/2020 - AD STT : Décision sur la proposition "CHANGE 21
- Mise en place d'une organisation de projet avec une équipe de projet et des étapes
- Q4/2020 – kickoff avec workshop
- Phase d'analyse et de développement Variantes de solutions
- 3/2021 - DV STT : informations provisoires
- 9/2021 - DV STT : Information Solutions proposées / Début de la consultation
- 3/2022 - DV STT : résolution définitive / modification des statuts de la STT
- Mode de transition et mise en œuvre à partir du 1.7.2022

#### 5. adoption des résolutions

L'AD discute de la présente proposition et prend une décision sur la proposition de créer le groupe de travail, le mandat, l'objectif et l'organisation du projet "CHANGE 21" lors de la réunion d'automne en septembre 2020.

#### 6. motifs

- Thierry Miller, Michel Tschanz et Urs Schärner ont soumis une proposition au contenu similaire au comité central lors de la réunion du CC le 14.12.2019. Depuis lors, les initiateurs n'ont plus reçu de commentaires de la part du CC.
- Le rapport CCG a mis en lumière de graves fautes d'organisation, de gestion et de personnel de la part de la direction, de l'administration centrale et de l'administration centrale, avec des conséquences financières pour la STT. La CCG a fait des recommandations qui doivent être examinées. Dans l'intérêt du tennis de table suisse, nous pensons que des réformes fondamentales doivent maintenant être engagées.
- Pendant des années, les comités de la STT ont manqué de dirigeants appropriés qui seraient prêts à assumer un rôle dans la gestion de l'association. Les initiateurs sont d'avis qu'avec une structure organisationnelle actualisée et de nouvelles nominations, on trouvera des personnes qui pourront mettre leur savoir-faire et leur engagement au service du tennis de table suisse au niveau national.

#### b) Procédure de vote

L'approbation de la proposition nécessite une majorité simple de tous les votes exprimés (oui, non, abstentions). Les contre-propositions doivent être soumises par écrit (e-mail et courrier A) à l'office central STT avant le 14 septembre 2020.